AB.CB
Société par actions simplifiée
au capital de 2 000 euros
Siège social : 104 route Nationale
41260 LA CHAUSSEE ST VICTOR
882 253 461 RCS BLOIS

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE DU 10 FEVRIER 2026

L'an deux mille vingt-six,
Le dix février,
A 9 heures,

La SOCIETAT DE RESPONSABILITAT LIMITADA BRUREVE GRUP, au capital de 3 000 euros, ayant son siège social Avinguda de Joan Marti, num 88, EDFIFICI PICASSO, BAIXOS, LOVAL 1, ENCAMP, immatriculée en Andorre sous le numéro 26389, représentée par Monsieur Bruno AGUENIER, en sa qualité de représentant légal,

Associée Unique de la société AB.CB,

A pris la décision suivante relative à la nomination d'une Directrice Générale :

DÉCISION UNIQUE

L'Associée Unique, décide de nommer en qualité de Directrice Générale à compter de ce jour, sans limitation de durée, sans qu'elle puisse toutefois excéder celle du mandat du Président :

Madame Evelyne AGUENIER
Née à BELFORT, le 7 juillet 1960
De nationalité française
Demeurant 104 Route Nationale 41260 LA-CHAUSSEE-SAINT-VICTOR

Conformément aux dispositions des statuts, Madame Evelyne AGUENIER disposera des mêmes pouvoirs de direction que le Président. Elle aura, comme le Président, le droit de représenter la Société à l'égard des tiers.

Madame Evelyne AGUENIER ainsi nommée accepte les fonctions de Directrice Générale et déclare, en ce qui la concerne, n'être atteinte d'aucune incompatibilité ni d'aucune interdiction susceptible d'empêcher sa nomination et l'exercice de ses fonctions.

De tout ce que dessus, l'Associée Unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

La société BRUREVE GRUP, Associée Unique
Représentée par Monsieur Bruno AGUENIER, Président

Madame Evelyne AGUENIER
Acceptant le mandat de Directrice Générale